

Reçu de la Perle Jaune... Société de gymnastique... Tournoi de football...

UNE ARRESTATION pour menaces de mort, coups et bris de clôture

M. Faisant, commissaire de police du 3^e arrondissement, a déféré au parquet, mercredi après-midi, le nommé Victor Julien Lagache, âgé de 25 ans, demeurant rue de Lannoy, 270 bis, domestique chez M. Emile Wattle, fondeur, rue d'Espinois, au quartier de la Justice. Cet homme est inculpé de menaces de mort, coups et blessures volontaires et bris de clôture.

Les faits qui ont motivé cette arrestation s'étaient passés la veille, dans le contrat de l'après-midi et la soirée. A la fonderie, on nous a donné sur cette affaire les renseignements suivants :

Vers 2 heures et demie, Victor Lagache, qui, au cours d'une tournée en ville avait fait quelques stations dans divers établissements et s'était livré à d'assez copieuses libations, rentrait à la fonderie quelque peu pris de boisson.

Son patron lui ayant fait observer amicalement qu'il avait eu tort de boire, Lagache, d'un ton sec, répondit qu'il avait dépensé son argent et que personne n'avait rien à lui reprocher.

Quelques instants plus tard, il réclama, de façon très impérieuse, le règlement de son compte.

M. Emile Wattle voulut lui faire remarquer qu'il devrait attendre jusqu'à la fin de la semaine ou revenir le lendemain, lorsqu'il serait mieux en état de discuter.

Mais Lagache exigea le règlement immédiat, non seulement de la journée du lundi et des heures de celle du mardi, mais le paiement intégral de la semaine, soit 26 francs.

Et, devenu subitement en colère, nous se-on déclaré, il menaça de mort M. Emile Wattle.

A M. Wattle père, constructeur à Lannoy, qui venait d'arriver, il dit : « Si votre fils ne me paie pas immédiatement ma semaine entière, je balaierais la fonderie avec sa tête... »

Devant cette attitude, on lui paya les 26 francs, soit le salaire de la semaine jusqu'au samedi 1^{er} juin. Ayant obtenu satisfaction, Victor Lagache se retira.

Le personnel de la fonderie avait oublié cet incident, lorsque, vers 6 heures, Lagache se présenta à la maison d'habitation de M. Wattle, attaché à l'usine, où se trouvaient outre MM. Wattle père et fils, plusieurs amis, parmi lesquels M. Caillaux, entrepreneur à Lys.

Le domestique demanda la délivrance immédiate d'un certificat de bonne conduite.

M. Wattle le pria de venir le chercher mercredi matin.

Cette réponse exaspéra Victor Lagache qui se précipita sur le fondeur et ses invités. Il donna des coups à M. Caillaux, mais fut expulsé de la maison par son expatriant. Avant de quitter les lieux, il lança à M. Wattle, un coup de pied que celui-ci put éviter, mais qui, néanmoins, lui érafla la jambe.

Une fois dans la rue, le forcené lança des coups de pied dans la fenêtre et brisa deux vitres. Par contre coup, il fit tomber une pochette qui se trouvait sur le châssis et qui se brisa.

Il se retira et entra à l'estaminet tenu par M. R. Demersman, à l'angle des rues de Lannoy et d'Espinois, où il attendit la sortie des ouvriers de la fonderie.

Lorsque ceux-ci parurent, Lagache interpella M. Albert Bolle, demeurant à Lys-Lannoy et l'invita à venir prendre une choppe.

M. Bolle refusa, mais devant l'insistance de l'ancien domestique de M. Wattle, il entra dans la chambre.

A peine se trouvait-il entré, que Lagache se précipita sur lui et le saisissant à la gorge, lui cria : « C'est toi qui vas me remplacer et tu travailleras pour un salaire inférieur au mien, tu n'es qu'un faignant ». Et en même temps, il lui portait force coups de tête, de pied et de poing. Cette scène avait été très rapide. Mais les personnes qui se trouvaient dans la salle du débit s'interposèrent et empêchèrent le forcené qui prit la fuite par l'avenue Cordonnier.

Au cours de ce guet-apens, M. Albert Bolle fut assez sérieusement blessé à laine.

Des agents qui avaient été prévenus de la seconde scène de menaces qui s'était déroulée dans l'habitation de M. Wattle, arrivèrent peu après cette scène de coups. Ils se mirent à la recherche de Victor Lagache, qui fut arrêté avenue Cordonnier.

M. Faisant a ouvert une enquête mercredi matin et c'est à la suite de celle-ci qu'il a déféré Lagache au parquet.

LA RECEPTION DE LA SOCIÉTÉ GYMNASTIQUE L'AVENIR DU FRESNOY

La société de gymnastique de Fresnoy, rentrant victorieuse du concours international de Charleville, a été reçue en gare mercredi soir, à huit heures, aux accents de la « Marseillaise », exécutée par la « Philharmonie ».

Après les compliments d'usage, le cortège s'est mis en marche et a parcouru une grande partie des rues du quartier. Les jeunes gymnastes, couverts de fleurs, ont été l'objet de chaudes ovations de la part de nombreux curieux qui stationnaient sur tout le parcours qu'il a suivi le cortège.

À la fin du cortège, président d'honneur, a adressé au vaillant directeur, M. Ghesquière, ainsi qu'à ses gymnastes, ses plus chaleureuses félicitations pour le beau succès qu'ils ont obtenu au concours international de Charleville, puis, aux applaudissements de toute l'assistance, M. Boutens a remis au dévoué directeur, un magnifique souvenir.

M. Wachmar, président, a énuméré les nombreux succès de la société, président de l'Association régionale de gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, les magnifiques prix que sa société avait obtenus.

Il a eu ensuite un mot très aimable pour M. Wachmar, pour la marque de sympathie qu'il a témoignée à la société en voulant bien assister à cette fête toute intime.

M. Wachmar, dans un discours empreint de plus pur sentiment de patriotisme, a exposé le but poursuivi par l'Association des sociétés de gymnastique : donner à la France des jeunes soldats, forts, alertes et sachant faire le sacrifice de leur vie pour défendre le sol sacré de la Patrie.

Ses paroles ont été soulignées d'applaudissements, puis M. Hocque fait remettre à M. Wachmar, par un concours international de fleurs, offerte par les gymnastes.

Après l'exécution de la « Marseillaise », la musique joue en l'honneur de M. Wachmar, qui habite Lille, le morceau si populaire du chansonnier Desrousseaux : « Dors min p'tit quinquin ».

A neuf heures et demie, celle belle manifestation prenait fin.

LE GÉRER DRAMATIQUE « LES ESCOLIERES DE VILLON »

« Les Escoliers de Villon » a obtenu, comme on le voit par le programme, un succès international. Une magnifique soirée internationale, organisée par les Sociétés Théâtrales d'amateurs, de formation très récente, cependant, la jeune société vient de s'attribuer tous les prix auxquels pouvait leur donner droit une première comparution devant le jury de ce concours. Composée uniquement d'amateurs qui, sous la direction de M. Georges Bondué, ont atteint un haut degré de perfection dans l'art dramatique, la société « Les Escoliers de Villon » s'est vu décerner le prix d'honneur et le premier prix, première division, dans la section dans laquelle elle concourait. (Section B, sociétés sans éléments féminins). Un pareil succès fait l'éloge de ses membres que nous avons déjà eu le plaisir d'applaudir dans « Les Escoliers ».

Le jury du concours a tenu à manifester sa vive satisfaction par la parfaite exécution des « Escoliers de Villon » en leur accordant les plus hauts récompenses dont il pouvait disposer en faveur d'une société qui se présentait pour la première fois devant lui.

Les concours réunissent une trentaine de sociétés d'amateurs, les meilleures de France. En se plaçant, dès la première rencontre, à la tête de la section de Villon, on a bien défendu la réputation artistique de Roubaix.

PIANOS. — Vente et location des meilleurs pianos. Maison Scrépel, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 2112.

UNE ARRESTATION POUR MENACES DE MORT.

M. Faisant, commissaire de police du 3^e arrondissement a mis en état d'arrestation et déféré au parquet, le nommé Victor-Julien Lagache, âgé de 25 ans, demeurant rue de Lannoy, 270 bis. Cet homme, domestique chez M. Emile Wattle, fondeur, rue d'Espinois, à la Justice, est inculpé de menaces de mort, coups et bris de clôture.

CHENEMES, GRAYATES, A la Ville de Roubaix, 32 bis, rue Lannoy. Prix du Gros, 680-3

TOUJOURS LE TRESOR ESPAGNOL.

L'un de nos concitoyens vient de recevoir de Madrid, un courrier annonçant qu'un trésor de 400.000 francs se trouvait caché dans une malle qui est en dépôt dans une gare en France.

Comme d'usage, l'individu qui écrit se dit être prisonnier, et invite la personne à laquelle il s'adresse, à lui faire parvenir une certaine somme télégraphiquement.

PHOTOGRAPHIE BHETTEL, 4, Boulevard de Paris, Saison d'été. Cartes postales artistiques et sur tous papiers. Prix à débattre pour souvenirs de Communium, s'il s'agit de plusieurs douzaines. Pour les Bébés à débattre prendre séance à l'avance pour éviter les pertes de temps, 5 fr. la douzaine, 30261

LA NOYÉE DU QUAI DE MARSEILLE.

L'identité établie. — Nous avons dit, dans la soirée de dimanche, une noyée inconnue avait été retirée du canal quai de Marseille. M. Deltel, commissaire de police, avait fait conduire le corps à la morgue, où plusieurs personnes s'étaient présentées pour reconnaître cette femme.

Après un examen soigné, l'identité a été établie. Il s'agit d'une nommée Marie Lobbelle, âgée de 42 ans, journalière, demeurant à Mouscron, rue de Mennin. Cette femme vivait séparée de son mari.

CONSERVATION DES FOURRAGES.

Henri Thieffry, 66 bis, Gde-Rue, R. 26679

LE CLASSEMENT DES CHEVAUX ET MULES.

Le classement des chevaux et mules appartenant à la commune de Roubaix, a été effectué par le jury de classement, le 28 mai 1912.

REMERCIEMENTS DU GOUVERNEMENT.

M. le Ministre de l'Intérieur, a adressé à M. le Maire de Roubaix, une lettre de remerciements pour la participation de la commune au concours de la République Démocratique, auquel appartenait M. Poincaré et plusieurs de ses collègues.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Une erreur d'impression nous a fait dire hier que M. Emile Serroux, conseiller municipal, était nommé membre de la Commission. C'est M. Emile Lorthois qui l'est.

MAISON DE BLANC, Robineau-Verdonnet, 60, Grande-Rue, à Roubaix. Vente spéciale de chemises de nuit et de chemises pour hommes, gilets de flanelle, mouchoirs fantaisie, jolis tious nouveaux pour chemises et pour gilets.

ENTRE VOITURE ET TRAMWAY.

Un accident s'est produit hier soir, à Roubaix, entre un tramway et une voiture. Le tramway, conduit par le conducteur M. Ghesquière, a heurté la voiture conduite par M. Ghesquière, qui se dirigeait vers la place de la Liberté. Le cheval a été légèrement blessé aux naseaux et l'un des voyageurs a reçu plusieurs débris de verre aux mains.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 21 mai, à huit heures et demie du soir, pour examiner l'ordre du jour suivant : 1^o Proposition de M. le Maire, tendant à la nomination de deux délégués du Conseil municipal à la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, 4^o Hospice : Commission administrative, élection de deux délégués du Conseil.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Un ouvrier au service de M. Jules Dopriez, serrurier, s'est blessé à l'épaule gauche, en manœuvrant une bêche. Douze jours de repos; docteur Butin.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la Mairie, samedi prochain 1^{er} juin, à huit heures et demie du matin, pour procéder aux mutations de 1912 pour 1913.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Un ouvrier au service de M. Jules Dopriez, serrurier, s'est blessé à l'épaule gauche, en manœuvrant une bêche. Douze jours de repos; docteur Butin.

LE GÉRER DRAMATIQUE « LES ESCOLIERES DE VILLON ».

« Les Escoliers de Villon » a obtenu, comme on le voit par le programme, un succès international. Une magnifique soirée internationale, organisée par les Sociétés Théâtrales d'amateurs, de formation très récente, cependant, la jeune société vient de s'attribuer tous les prix auxquels pouvait leur donner droit une première comparution devant le jury de ce concours.

CHENEMES, GRAYATES, A la Ville de Roubaix, 32 bis, rue Lannoy. Prix du Gros, 680-3

TOUJOURS LE TRESOR ESPAGNOL.

L'un de nos concitoyens vient de recevoir de Madrid, un courrier annonçant qu'un trésor de 400.000 francs se trouvait caché dans une malle qui est en dépôt dans une gare en France.

PHOTOGRAPHIE BHETTEL, 4, Boulevard de Paris, Saison d'été. Cartes postales artistiques et sur tous papiers. Prix à débattre pour souvenirs de Communium, s'il s'agit de plusieurs douzaines. Pour les Bébés à débattre prendre séance à l'avance pour éviter les pertes de temps, 5 fr. la douzaine, 30261

LA NOYÉE DU QUAI DE MARSEILLE.

L'identité établie. — Nous avons dit, dans la soirée de dimanche, une noyée inconnue avait été retirée du canal quai de Marseille. M. Deltel, commissaire de police, avait fait conduire le corps à la morgue, où plusieurs personnes s'étaient présentées pour reconnaître cette femme.

CONSERVATION DES FOURRAGES.

Henri Thieffry, 66 bis, Gde-Rue, R. 26679

CYCLISTES PRINER LA CHAUSSEE.

Les sieurs Jules Place, à Fives, et Robert Claude, à Roubaix, qui circulaient à vélo, sur des trottoirs interdits aux cyclistes, ont été arrêtés par la gendarmerie.

BLESSÉ AU DOIGT.

M. Victor Magneran, 26 ans, rue de la Citadelle, s'est contusionné le pouce gauche en descendant un sac de ciment de dix jours de repos; docteur Coubronne.

DOIGT MEURTRE.

M. Eugène Ranson, industriel, un témoin, M. Quast, employé, 25 ans, domicilié à Hem, rue de Lannoy, a contracté une entorse au pouce droit, en travaillant. Douze jours de repos; docteur Coubronne.

REMERCIEMENTS DU GOUVERNEMENT.

M. le Ministre de l'Intérieur, a adressé à M. le Maire de Roubaix, une lettre de remerciements pour la participation de la commune au concours de la République Démocratique, auquel appartenait M. Poincaré et plusieurs de ses collègues.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Une erreur d'impression nous a fait dire hier que M. Emile Serroux, conseiller municipal, était nommé membre de la Commission. C'est M. Emile Lorthois qui l'est.

MAISON DE BLANC, Robineau-Verdonnet, 60, Grande-Rue, à Roubaix. Vente spéciale de chemises de nuit et de chemises pour hommes, gilets de flanelle, mouchoirs fantaisie, jolis tious nouveaux pour chemises et pour gilets.

ENTRE VOITURE ET TRAMWAY.

Un accident s'est produit hier soir, à Roubaix, entre un tramway et une voiture. Le tramway, conduit par le conducteur M. Ghesquière, a heurté la voiture conduite par M. Ghesquière, qui se dirigeait vers la place de la Liberté. Le cheval a été légèrement blessé aux naseaux et l'un des voyageurs a reçu plusieurs débris de verre aux mains.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 21 mai, à huit heures et demie du soir, pour examiner l'ordre du jour suivant : 1^o Proposition de M. le Maire, tendant à la nomination de deux délégués du Conseil municipal à la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, 4^o Hospice : Commission administrative, élection de deux délégués du Conseil.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Un ouvrier au service de M. Jules Dopriez, serrurier, s'est blessé à l'épaule gauche, en manœuvrant une bêche. Douze jours de repos; docteur Butin.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la Mairie, samedi prochain 1^{er} juin, à huit heures et demie du matin, pour procéder aux mutations de 1912 pour 1913.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Un ouvrier au service de M. Jules Dopriez, serrurier, s'est blessé à l'épaule gauche, en manœuvrant une bêche. Douze jours de repos; docteur Butin.

LE GÉRER DRAMATIQUE « LES ESCOLIERES DE VILLON ».

« Les Escoliers de Villon » a obtenu, comme on le voit par le programme, un succès international. Une magnifique soirée internationale, organisée par les Sociétés Théâtrales d'amateurs, de formation très récente, cependant, la jeune société vient de s'attribuer tous les prix auxquels pouvait leur donner droit une première comparution devant le jury de ce concours.

CHENEMES, GRAYATES, A la Ville de Roubaix, 32 bis, rue Lannoy. Prix du Gros, 680-3

TOUJOURS LE TRESOR ESPAGNOL.

L'un de nos concitoyens vient de recevoir de Madrid, un courrier annonçant qu'un trésor de 400.000 francs se trouvait caché dans une malle qui est en dépôt dans une gare en France.

PHOTOGRAPHIE BHETTEL, 4, Boulevard de Paris, Saison d'été. Cartes postales artistiques et sur tous papiers. Prix à débattre pour souvenirs de Communium, s'il s'agit de plusieurs douzaines. Pour les Bébés à débattre prendre séance à l'avance pour éviter les pertes de temps, 5 fr. la douzaine, 30261

TOURCOING CONCOURS

Les Sociétés de nos Sociétés

LE COURS DE DICTION DE TOURCOING AU CONCOURS DE CHALONS

C'est l'époque des concours. Harmonies, orphéons, sociétés de gymnastique, s'en vont de tous côtés chercher la gloire et le succès. Et chaque fois qu'une société locale a réussi à remporter des prix fort disputés, sa victoire est pour tous les membres de la cité une occasion de fierté et un honneur apprécié.

Mais il n'est pas que la musique et les sports qui passionnent les jeunes. Le Théâtre a lui aussi ses amateurs dévoués, qui trouvent dans l'étude et l'interprétation des chefs-d'œuvre de notre littérature classique ou de notre théâtre moderne, un plaisir délicat de l'esprit et une manière des plus agréables de satisfaire leurs goûts artistiques.

Les sociétés théâtrales d'amateurs qui se créent un peu de tous côtés, rencontrent partout des adhésions nombreuses et le faveur du public.

Fédérées entre elles, ces sociétés tiennent chaque année un Congrès, et c'est à Châlons qu'ont lieu, dimanche et lundi derniers, leur cinquième concours.

M. Antoine, le directeur actuel du théâtre national de Châlons, est leur président, et il met à leur service sa grande et vieille compétence. C'est lui qui dirige les opérations du jury et il s'entoure, chaque année, de personnalités éminentes, telles que Max Maury, le directeur du Grand-Guignol, l'auteur très connu de l'« Asile de Nuit », du « Stradivarius », Fursy, le chansonnier parisien, Maurice Desvallières, José Germain, André Rivoire, François d'Apremont, etc.

On pense bien que le jugement sévère de ces auteurs dramatiques et directeurs de théâtre donne une très grande valeur aux récompenses obtenues par les concurrents. Aussi ceux-ci déploient-ils la plus heureuse émulation pour arriver en tête du classement.

Or, parmi les sociétés qui se sont présentées cette fois devant ce grand jury, la Société des cours de diction de Tourcoing, que dirige avec autorité M. Georges Bondué, vient d'obtenir des prix qui la classent la première des sociétés françaises.

Sans aucun emprunt d'éléments étrangers, sans aucun concours de professionnels, cette société, composée uniquement de jeunes Tourquennois amateurs, a remporté le premier prix en division supérieure pour la pièce au choix. Elle donnait le premier acte des « Romaneques ».

Les Tourquennois avaient d'ailleurs déjà pu se rendre compte de la supériorité de la diction et du jeu de ses acteurs, dans la matinée que les Cours de diction donneront très prochainement au Théâtre municipal, où ils interpréteront précisément cette jolie pièce de Rostand. A Châlons, ils se montreront d'une incontestable supériorité.

Dans la pièce imposée, qui était « La Vancie du Baiser », de Guérillon, ils furent classés les premiers, distancés seulement par une société étrangère, le Cercle Comœdia de Bruxelles.

Ils obtinrent encore le deuxième prix d'honneur.

A la soirée de gala, ils furent choisis par l'auteur lui-même pour interpréter la pièce imposée, devant le public distingué qui était réuni au théâtre.

C'est évidemment là le plus flatteur succès qu'ils pouvaient obtenir.

Pour arriver à ces magnifiques résultats, dont nous sommes heureux de féliciter les élèves et leur directeur, les membres des Cours de diction n'ont ménagé ni leur travail, ni leur peine. Ces jeunes employés concourent tous à la réussite de ce projet, et leurs succès sont d'ailleurs à tous points de vue des plus profitables.

On peut donc dire qu'ils ont réussi à vraiment être au mérite.

L'UNION TOURQUENNOISE AU CONCOURS DE LIEVIN

D'autre part, le concours de gymnastique de Lievin a été pour d'autres de nos concitoyens, l'occasion de brillants succès. Les gymnastes de l'« Union Tourquennoise » y ont remporté, en effet, de nombreux prix.

Au concours de section aux appareils, la société a obtenu le 1^{er} prix d'excellence avec un ensemble de notes de 187 sur un maximum de 200. Le travail aux appareils, très remarquable le dimanche matin, a été reproduit à la fête de l'après-midi, en présence de M. le préfet du Nord, du général de division et de M. Cyr Wachmar, vice-président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France.

L'exécution de ces mouvements, d'une correction absolue malgré leur grande difficulté, a soulevé à maintes reprises les acclamations de la foule.

Au concours de mouvements à mains libres et au concours de pyramides, l'Union Tourquennoise a obtenu encore deux prix d'excellence.

La journée de lundi, consacrée aux concours individuels, a été aussi pour nos jeunes athlètes une journée de victoire.

J.-B. Grimont se classe deuxième, après avoir tenu la tête jusqu'à la dernière épreuve. Un instant de faiblesse à la course lui a coûté la première place. Grimont se trouvait déjà distingué à Tunis, où il se classait sixième du concours fédéral, ce qui lui a valu d'être désigné pour faire partie de l'équipe de six gymnastes qui représentera l'Union des Sociétés de gymnastique de France aux Jeux Olympiques de Stockholm.

La journée de mardi, consacrée aux concours individuels, a été aussi pour nos jeunes athlètes une journée de victoire.

J.-B. Grimont se classe deuxième, après avoir tenu la tête jusqu'à la dernière épreuve. Un instant de faiblesse à la course lui a coûté la première place. Grimont se trouvait déjà distingué à Tunis, où il se classait sixième du concours fédéral, ce qui lui a valu d'être désigné pour faire partie de l'équipe de six gymnastes qui représentera l'Union des Sociétés de gymnastique de France aux Jeux Olympiques de Stockholm.

Sees camarades le suivent de près: Cyrille Naert est 3^e; Rodolphe Vandendoren, 5^e; Albert Decotignies, 10^e; Jean Fack, 11^e; Paul Wattel, 13^e; Jules Vandenbrouck, 21^e et Jules Beato, 27^e, prix d'honneur; Alphonse Grimont, Georges Dufour, Arthur Doutroulinghe, Georges Fack, Albert Scamps et Ernest Hostyn viennent ensuite dans les prix simples.

Ces résultats font le plus grand honneur à M. L. Delannoy, qui si souvent déjà a conduit les gymnastes à la victoire, ainsi qu'à M. Henri Robbe, leur dévoué président.

Toutes nos félicitations vont aux jeunes Tourquennois, gymnastes comme amateurs de théâtre, car, une fois de plus, honoré leur cité et maintenu le bon renom artistique et sportif de Tourcoing.

Le meurtre de la rue de la Latte

M. Houeix, le magistrat du parquet de Lille, chargé de l'instruction du meurtre commis sur Reynart, le lundi soir, 20 mai, au cabaret du « Bon Vivant », rue de la Latte, a entendu plusieurs témoins de cette scène tragique et il les a confrontés avec les deux inculpés, Levillain et Chantry.

Levillain, interrogé d'abord, a déclaré que c'est Lucas, qui se trouvait en sa compagnie au moment où ils firent irruption au cabaret Hennebel, qui a tiré sur la victime aussitôt qu'elle lui eut été désigné.

Contrairement à cette affirmation, tous les témoins qui ont été entendus devant le magistrat, ont affirmé que les trois inculpés, Levillain, Lucas et Chantry, ont tiré ensemble aussitôt entrés à l'estaminet du « Bon Vivant ».

Devant ces déclarations faites par des personnes présentes au moment du meurtre, les deux accusés arrêtés ont dû reconnaître l'évidence des faits établis.

A la fin de l'interrogatoire, tous deux ont été écroués.

UNE CONFERENCE SUR LE MAROC.

Ce soir, jeudi, à 8 heures et quart, une conférence avec projections lumineuses sur le Maroc par le capitaine Flechaire, qui y a été en garnison. La réunion a lieu à la Maison Saint-Charles, 27, rue de Strasbourg.

A LA GARE.

M. Tirman, inspecteur du chemin de fer du Nord, à Valenciennes, nommé à Tourcoing en remplacement de M. Léo, est venu prendre possession de son poste mercredi dans la journée. M. Léo, nommé dans les bureaux à Paris, quittera Tourcoing dans quelques jours.

INSPECTION ET CLASSEMENT DES CHEVAUX EN 1912.

La Commission chargée de procéder au classement des chevaux, juments, mules et ânes susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, se réunira à Tourcoing, le 8 juin, à deux heures du soir, et les 10, 11, 12, 13 et 14 à sept heures du matin sur la place Thiers.

SOYEZ BONS POUR LES ANIMAUX.

La police a verbalisé à la charge d'un voyageur, Léon Lepoutre, âgé de 26 ans, domicilié à Roncq, pour avoir frappé son cheval.

UNE AUTOMOBILE TAMPONNEE PAR LE TRAMWAY MONCY.

Mercredi, vers 3 heures et demie, une automobile 144-D-2, appartenant à M. Bernard, 307, rue Solferino, à Lille, et conduite par son propriétaire, débouchait de la rue du Midi et tournait place Thiers au moment même où le tramway Moncy n^o 6, venant de Lille, arrivait à hauteur de cette rue.

Malgré tous les efforts du conducteur, le frein de l'automobile ne fonctionnant pas normalement, celle-ci alla se jeter sur l'avant du tramway, dont le wattman avait, de son côté, réussi à bloquer les freins.

L'avant de l'automobile fut complètement abîmé, et la roue droite réduite en pièces. Trois personnes se trouvaient dans l'automobile, et sous la violence du choc, M. Bernard fut projeté sur la glace de devant, qui heureusement, ne se brisa pas. Il ne se fit donc aucune blessure.

Quant au tramway, on voit à peine sur le tablier les traces de l'accident.

UNE CHUTE DANS UNE CAVE.

Après un accident de la cave de M. Emile Wattle, un ménétrier, rue Charles-Wattinne, un ménétrier, M. Emile Verbeke, âgé de 32 ans, descendant à la cave, quand par suite d'un faux pas, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Dans cette chute, l'ouvrier s'est fait des contusions dans la région lombaire et à la main droite. M. le docteur Vienne lui a prescrit un repos de quinze jours.